

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 15072
Numéro SIREN : 491 260 121
Nom ou dénomination : SARL ARIBI

Ce dépôt a été enregistré le 05/11/2019 sous le numéro de dépôt 115431



20191154312017

DATE DEPOT : 05/11/2019

N° DE DEPOT : 115431

N° GESTION : 2006B15072

N° SIREN : 491260121

DENOMINATION : SARL ARIBI

ADRESSE : 184 rue Raymond Losserand 75014 Paris

MILLESIME : 2017



Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Greffe du Tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le 2018

05 NOV. 2019

Sous le N° : *MSL* à date du service

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre				
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				
SI entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1), cocher la case				
SI entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinquies C-2), cocher la case				
SI autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)				

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SARL ARIBI 184 RUE RAYMOND LOSSERAND 75014 PARIS	
SIRET 4 9 1 2 6 0 1 2 1 0 0 0 1 8	Mé : vipca75@yahoo.fr
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

B ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
Activités exercées	Coiffure

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)				
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	5 479
	Bénéfice imposable à 15%			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%			
	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%			
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.Impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.Impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
VIP CA 9 RUE DE LA VISTULE 75013 PARIS Tél: 0145861040	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 02052018 Lieu: PARIS
	Qualité et nom du signataire: BRAINOS GERANT
	Signature:

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

2018

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065-SD

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS			
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		e	
		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)	

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
CONSTANTIN BRAINOS Gérant								
103 RUE DES MORILLONS 75015 PARIS								
HADDA GHARBI	50	2017	17 763					
3 RUE DE LANNEAU 75005 PARIS 5E								
Saber SAYOUD	50							
65 RUE NATIONALE 75013 PARIS								

H DIVERS	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁴⁾	17 763	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁵⁾		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

2018	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01 / 01 au 31 / 12 ou au titre de l'année N			
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé :		Néant	
SARL ARIBI 491260121			
Désignation et n° siren de la société tête de groupe			
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes		PME au sens communautaire	
I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
CIC	1 243		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			17 763
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 - 11 - 12 - 13 - 14 - 15 - 16 - 17 - 18 - 19 - 20 - 21 - 22 - 23 - 24 - 25 - 26 - 27 - 28 - 29 - 30 - 31 - 32 - 33 - 34 - 35 - 36 - 37 - 38 - 39 - 40 - 41 - 42 - 43 - 44 - 45 - 46 - 47 - 48 - 49 - 50 - 51 - 52 - 53 - 54 - 55 - 56 - 57 - 58 - 59 - 60 - 61 - 62 - 63 - 64 - 65 - 66 - 67 - 68 - 69 - 70 - 71 - 72 - 73 - 74 - 75 - 76 - 77 - 78 - 79 - 80 - 81 - 82 - 83 - 84 - 85 - 86 - 87 - 88 - 89 - 90 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95 - 96 - 97 - 98 - 99 - 100

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2018

Désignation de l'entreprise <u>SARL ARIBI</u>			Néant <input type="checkbox"/> *											
Adresse de l'entreprise <u>184 RUE RAYMOND LOSSERAND 75014 PARIS</u>														
SIREN <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>4</td><td>9</td><td>1</td><td>2</td><td>6</td><td>0</td><td>1</td><td>2</td><td>1</td></tr></table>						4	9	1	2	6	0	1	2	1
4	9	1	2	6	0	1	2	1						
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1, 2</u>			Durée de l'exercice précédent * <u>1, 2</u>											
Exercice N clos le <u>31/12/2017</u>														
ACTIF														
		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3								
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	24 500	012		24 500								
	{ Fonds commercial *													
	{ Autres *	014		016										
	Immobilisations corporelles *	028	5 220	030	5 220									
Immobilisations financières * (1)	040	1 499	042		1 499									
Total I (5)		044	31 219	048	5 220	25 999								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	140	052	140								
		Marchandises *	060		062									
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066									
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés *	068		070									
		{ Autres * (3)	072	4 391	074		4 391							
	Valeurs mobilières de placement		080		082									
	Disponibilités		084	2 637	086		2 637							
Charges constatées d'avance *		092		094										
Total II		096	7 168	098		7 168								
Total général (I+II)		110	38 387	112	5 220	33 167								
PASSIF						Exercice N 1								
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120	500								
	Écarts de réévaluation				124									
	Réserve légale				126									
	Réserves réglementées *				130									
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *				131)	132							
	Report à nouveau				134	(22 711)								
	Résultat de l'exercice				136	(4 236)								
	Provisions réglementées				140									
Total I				142	(26 447)									
Provisions pour risques et charges				Total II		154								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156									
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164									
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166	3 139								
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169	26 165)							
	Produits constatés d'avance				174									
Total III				176	59 615									
Total général (I + II + III)				180	33 167									
RENVois	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	195	(4)	Dont dettes à plus d'un an		195							
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182							
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SARL ARIBI**Néant ***A - RÉSULTAT COMPTABLE**Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
13/11/2017

PRODUITS D'EXPLOITATION		CHARGES D'EXPLOITATION		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		B - RÉSULTAT FISCAL	
Ventes de marchandises *				1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	270	(4 237)			
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	209	Produits financiers (III)	280	1	Charges financières (V)	294	
			215	Produits exceptionnels (IV)				290	
		Services *	217	Charges exceptionnelles (VI)				300	
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)									
Production immobilisée *									
Subventions d'exploitations reçues									
Autres produits									
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	28 310				
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)									
Variation de stocks (marchandises) *									
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)									437
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *									61
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)									11 394
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	638					1 151
Rémunérations du personnel *									18 207
Charges sociales (cf. renvoi 380)									1 297
Dotations aux amortissements *									
Dotations aux provisions									
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259						
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260						
Total des charges d'exploitation (II)				264	32 547				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(4 237)				
Produits financiers (III)				280	1	Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)								290	
Charges exceptionnelles (VI)						dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347	
						dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquièmes D)		348	
Impôt sur les bénéfices * (VII)								306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(4 236)				
B - RÉSULTAT FISCAL				Reportez le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312			314	4 236
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316				
Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318				
Provisions non déductibles *					322				
Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324				
Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés				247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *		248	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option						Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexties D)		249	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997				
Entreprises nouvelles (44. sexties)				986		ZFU-TE (44. octies et octies A)		987	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)				981		JEI (44. sexties A)		989	
ZRD (44. terdecies)				127		ZRR (44. quindécies)		138	
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodécies)				991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)		990	
ZFA (44. quaterdecies)				345		Investissements outre-mer		344	
Créance due au report en arrière du déficit					346				1 243
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)					655				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1	352	Déficit col. 2	354	5 479	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356				
Déficits antérieurs reportables * 25.859						dont imputés sur le résultat :		360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1	370	Déficit col. 2	372	5 479	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	24 500	402		404		406		406	24 500		
	Autres	410		412		414		416		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		426			
	Constructions	430		432		434		436		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	4 000	442		444		446		446	4 000		
	Installations générales agencements divers	450	1 220	452		454		456		456	1 220		
	Matériel de transport	460		462		464		466		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		476			
Immobilisations financières		480	1 499	482		484		486		486	1 499		
TOTAL		490	31 219	492		494		496		496	31 219		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		516			
	Constructions	520		522		524		526		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	4 000	532		534		536		536	4 000		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	1 220	542		544		546		546	1 220		
	Matériel de transport	550		552		554		556		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		566			
TOTAL		570	5 220	572		574		576		576	5 220		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
①	②	③	④	⑤		19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 <i>terdecies</i>)							591						
TOTAL					596	585	597	599					

SAGE Experts-comptables janvier 2018

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NO1-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : <u>SARL ARIBI</u>						Néant <input type="checkbox"/> *			
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607				
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616				
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	600	634	636				
	Sur stocks et en cours	640	630	644	646				
	Sur clients et comptes rattachés	650	642	654	656				
	Autres provisions pour dépréciation	660	652	664	666				
TOTAL		680	682	684	686				
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises					
Immob. incorporelles	700	705				1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710	715				2			
Constructions	720	725				3			
Inst. techniques mat. et outillage	730	735				4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745				5			
Matériel de transport	750	755				6			
Autres immobilisations corporelles	760	765				7			
TOTAL		770	775			TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780	
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	25 859	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995			
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996			
Déficits reportables		984	25 859	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA					
Déficits de l'exercice		860	5 479	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice		129			
Total des déficits restant à reporter		870	31 338	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)		800			
VI DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *						380			
N° du centre de gestion agréé						388			
Montant de la TVA collectée						374			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378			
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398			
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise:SARL...ARIBI.....												Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le: ...01./01./2017. et clos le:31./12./2017								Données en nombre de mois		1	2		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE													
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										105			
TOTAL 1										106			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée													
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										143			
Subventions d'exploitation reçues										113			
Variation positive des stocks										111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										153			
TOTAL 2										144			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾													
Achats										121			
Variation négative des stocks										145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										150			
TOTAL 3										152			
IV- Valeur ajoutée produite													
Calcul de la valeur ajoutée										(total 1 + total 2 - total 3)		137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises													
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).										117			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE													
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD													
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)				022					Effectifs au sens de la CVAE *		023		
Période de référence				024	/	/	/	160	/	/	/		
Date de cessation					/	/	/		/	/	/		
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs													
Effectif moyen du personnel * :										376	1,00		
dont apprentis										657			
dont handicapés										651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale										861			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.													
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.													

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2018

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *

Exercice clos le

31122017

SIREN

4 9 1 2 6 0 1 2 1

Dénomination de l'entreprise

SARL ARIBI

Adresse (voie)

184 RUE RAYMOND LOSSERAND

Code postal

75014

Ville

PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MLE Nom patronymique GHARBI Prénom(s) HADDA

Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 50

Naissance: Date 19/11/1964 N° Département 99 Commune RAS EL OUED (ALGERIE) Pays

Adresse : N° 3 Voie RUE DE LANNEAU

Code Postal 75005 Commune PARIS 5E Pays

Titre (2) M Nom patronymique SAYOUD Prénom(s) Saber

Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 50

Naissance: Date 30/07/1982 N° Département 75014 Commune PARIS 14E Pays

Adresse : N° 65 Voie RUE NATIONALE

Code Postal 75013 Commune PARIS Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant *

N° de dépôt
[]

Exercice clos le 31122017

SIREN 4 9 1 2 6 0 1 2 1

Dénomination de l'entreprise SARL ARIBI

Adresse (voie) 184 RUE RAYMOND LOSSERAND

Code postal 75014 Ville PARIS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE: 905

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

SAGE Experts-comptables Janvier 2018

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

SARL ARIBI
Société à Responsabilité Limitée au capital de 500 euros
Siège Social : 184 rue Raymond Losserand – 75014 PARIS
PARIS B 491 260 121

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le déficit de – 4 236 € de l'exercice de la manière suivante :

- Au Report à nouveau - 4 236 €

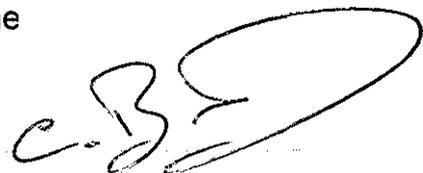
Ainsi, après affectation du résultat, le compte "report à nouveau" s'élève à – 26 947 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



SARL ARIBI
Société à Responsabilité Limitée au capital de 500 euros
Siège Social : 184 rue Raymond Losserand – 75014 PARIS
PARIS B 491 260 121

RAPPORT DE GESTION
de la gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 30 juin 2018

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2017, l'activité de la Société a subi une baisse comparativement à l'exercice précédent, due à une conjoncture économique toujours aussi difficile. Effectivement, le chiffre d'affaires a baissé de – 7%, ainsi que les charges d'exploitation de -3,55 %.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

L'objectif du prochain exercice est d'efforcer à faire progresser le chiffre d'affaires, de maîtriser à nouveau les charges afin d'améliorer la situation financière de la société.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 31 décembre 2017, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.



- Activités en matière de recherche et développement

Nous vous informons que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

- Dépenses non déductibles

Nous vous informons que la société n'a engagé aucune dépense non déductible visée à l'article 223 quater du code général des impôts.

- Etat des dettes fournisseurs et délais de paiement

Nous vous informons que les dettes réelles dues aux fournisseurs se sont élevées à 696 euros à la date de clôture du bilan.

RESULTATS – AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 28 310 euros contre 30 445 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de - 7 %.

Le montant des autres charges externes s'élève à 11 394 euros contre 12 693 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de -10,23 %.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 1 151 euros contre 1 167 euros pour l'exercice précédent, soit une légère diminution de -1,37 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 18 207 euros contre 18 309 euros pour l'exercice précédent, soit une petite diminution de -0,56 %.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 1 297 euros contre 1 152 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 12,59 %.

L'effectif salarié reste stable à une personne.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 32 547 euros contre 33 746 euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de - 3,55 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice 2017 à - 4 236 euros contre



– 3 215 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de 1 euro des produits, frais financiers, et charges et produits exceptionnels, il s'établit à -4 236 euros contre – 3 215 euros pour l'exercice précédent.

Ainsi, l'exercice clos le 31 décembre 2017 se traduit par un déficit de – 4 236 euros contre – 3 215 euros pour l'exercice précédent.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un déficit de – 4 236 euros.

Nous vous proposons d'affecter le déficit de – 4 236 € de l'exercice de la manière suivante :

- Au Report à nouveau - 4 236 €

Ainsi, après affectation du résultat, le compte "report à nouveau" s'élève à – 26 947 €.

Par voie de conséquence, nous vous précisons que le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social, et qu'il y a lieu de statuer sur la poursuite d'activité et de procéder à la régularisation de cette situation dans les prochains mois.

Afin de nous conformer aux dispositions légales, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

LA GERANCE

